

UNIVERSITE CORTE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CORTE, session 2026

Le Président de l'Université de Corse Pascal Paoli,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion administrative, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CORTE, au titre de l'année 2026 :

Monsieur LEONI Eric, maître de conférences des universités hors classe, président, Université de Corse, Corté.

Monsieur MARTINEZ Stéphane, attaché principal d'administration de l'état, expert, Université de Côte d'Azur, Sophia-Antipolis.

Madame GAVEND Catherine, ingénieure d'études hors classe, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Madame GIORGI Nathalie, ingénieur de recherche, suppléante, Université de Corse, Corté.

Monsieur SANTINI Jérémie, professeur des universités de 1ère classe, Université de Corse, Corté.

Madame ZUCCONI Sarah, ingénieure d'études hors classe, Université de Corse, Corté.

Fait à *Corte*, le *16.07.26*

U Presidente di l'Università
di Corsica
M. Dominique FEDERICI

